

# L'ÉCO



## de la semaine

08 au 12 mai 2023



### Sponsors OFFICIELS



### Sponsors SILVER



### Sponsors GOLD



### Partenaires



VATOKILONJY  
EXPORTATEUR DE TIKO VICE MINISTRE DES  
AFFAIRES

INDUSTRIALISATION : Une usine de torréfaction attendue à Vohipeno .....	3
AIRE PROTÉGÉE DE MENABE ANTIMENA – Seize cas d’exploitations illégales en dix jours.....	3
Marché public : 2 396 dossiers pour un montant de 176 milliards ariary en cours de traitement. ....	4
Financement de Sunref : quatre projets de transition écologique, sélectionnés. ....	4
RÉFORME DOUANIÈRE – Partage d’expériences entre les pays africains .....	5
Centrale d’Ambohimambola : Les 105 MW additionnels disponibles d’ici fin 2023 .....	6
Madagascar –FMI : Le Fonds Fiduciaire pour la Résilience et la Durabilité à l’étude .....	6
Organisation mondiale des douanes: Madagascar accueille une réunion des administrateurs .....	7
Accord de pêche avec l’Union européenne : une entrée en vigueur prévue pour juillet 2023 .....	7
LOI SUR LES INVESTISSEMENTS : Éclairage à l’Assemblée nationale .....	8
Colloque de l’AIST : Les services du Trésor à l’ère de la digitalisation .....	8
Moramanga-Toamasina : Reprise de la ligne ferroviaire à compter du 1er juin 2023 .....	9
Projet de loi sur les investissements : Séance de présentation à l’Assemblée nationale .....	9
Trésor public : la digitalisation des services aux usagers mise en avant .....	9
Echanges économiques: Madagascar et Mayotte renforcent leur coopération .....	10
CCIFM-ADIM : hamafisina ny fifanakalozana ara-barotra .....	10
MACRO- ÉCONOMIE – La Banque centrale rehausse ses taux d’intérêts .....	10
Transport aérien : Kenya Airways opérera 14 vols hebdomadaires à compter du 1er juin 2023 .....	11
Coopération : Appui de l’Égypte à la mise en œuvre du Plan Emergence Madagascar .....	11
Selon la BFM: les indicateurs montrent des signes de reprise .....	12
Nouveau code minier: le projet de loi examiné en travaux de commission .....	12
UNION EUROPÉENNE – Un embargo plane sur les « black eyes » .....	13
CODE MINIER – Les députés appelés sur leur conscience .....	13
CONFÉRENCES INTERNATIONALES – La Douane malgache assoit sa notoriété .....	14
Accès au marché : l’Union européenne prête à accompagner les opérateurs malgaches .....	14
Climat des affaires: l’accès à l’énergie, un défi majeur .....	15

# INDUSTRIALISATION : Une usine de torréfaction attendue à Vohipeno

| L'EXPRESS DE MADAGASCAR | 08 MAI 2023

Le périple du ministre Edgard Razafindravahy dans le Sud-est a continué à Vohipeno et Manakara pendant le week-end. Deux petites unités industrielles y ont été installées.

Une usine de torréfaction de café à Vohipeno, il fallait y penser depuis plusieurs décennies. Les vingt et une communes de ce district produisent toutes du café. En 2022, la production a été estimée à 1 000 tonnes. Le café fait travailler plus de quinze mille personnes. Le ministère de l'Industrialisation, du commerce et de la consommation vient donc de réparer cette injustice. Le ministre Edgard Razafindravahy qui dirige ce département depuis août 2021, a remis vendredi une unité industrielle de torréfaction de café au district de Vohipeno. Une initiative relative au programme « One district one factory » et entrant dans le cadre de la mise en place des zones pépinières industrielles. L'objectif final est la concrétisation du Velirano numéro 2 du président de la République. Il s'agit d'une petite unité industrielle fonctionnant à l'énergie électrique ou solaire et tout à fait adaptée aux besoins de la base. Le district de Vohipeno est le premier à bénéficier d'une usine de torréfaction de café jusqu'ici. La transformation du café donnera une plus-value aux producteurs. La vente du café brut profite plus aux collecteurs qu'aux paysans. Or l'objectif est de faire gagner tout le monde en



l'occurrence les producteurs, les opérateurs et l'État.

## Moment opportun

Le même leitmotiv a été recommandé par le ministre Edgard Razafindravahy aux producteurs de miel du district de Manakara, samedi. Une miellerie a également été remise à ce district de la région Fitovinany qui produit 100 tonnes de miel par an. L'unité industrielle arrive au moment opportun étant donné que la population maîtrise bien les techniques de production et que les abeilles sont revenues après la période cyclonique. La mise en place de cette usine améliorera sans nul doute la qualité de la production. À terme, le miel traité pourrait s'aligner sur le marché international. C'est d'autant plus possible que le projet sera élargi au niveau des communes selon

Razafindravahy. « Après discussion avec le président de la République, il a été convenu d'intégrer les communes dans le projet zones pépinières industrielles », a-t-il révélé devant le député élu à Vohipeno, Honoré Tsabotokay et le gouverneur Olivier Razafitsotra ainsi que plusieurs personnalités. La remise de la miellerie a été précédée de la prestation de serment de vingt-deux nouveaux membres permanents de la Chambre de commerce et de l'industrie dirigée par son président Karim Ismael Andriamihaja. Ils seront chargés de trouver les débouchés pour les produits locaux à l'image du girofle, du poivre, du café, du coco, du miel aussi bien sur le marché local qu'à l'extérieur. La population a accueilli la mise en place de ces unités industrielles dans la liesse..

## AIRE PROTÉGÉE DE MENABE ANTIMENA – Seize cas d'exploitations illégales en dix jours

| L'EXPRESS DE MADAGASCAR | 08 MAI 2023

En une période très courte, seize cas d'exploitations illicites ont été déférés au tribunal de Morondava. L'aire protégée de Menabe Antimena est de plus en plus menacée.

Une concession entière d'arachides en plein noyau dur de l'aire protégée de Menabe Antimena. C'est la dernière constatation effectuée par la brigade mixte de l'Organe mixte de conception (OMC) de la région Menabe. De l'arachide est cultivée sur une superficie importante du noyau dur de Menabe Antimena. Deux personnes trouvées sur les lieux, indiquées comme « gardiens » de la concession ont été arrêtées et mises sous mandat de dépôt en attendant un procès prévu le 15 mai prochain à Morondava. La culture, en attente de pousser n'a pas encore donné de graines et a donc été brûlée. Un camion entier plein d'arachides a été également arrêté et le chauffeur et son aide mis sous les verrous. Du maïs, du manioc et du bois sont exploités illégalement et ceux qui sont appréhen-

dés sur terrain comme gardiens des lieux, transporteurs ou cultivateurs, sont arrêtés. « Le parquet effectue des mandats de dépôts systématiques car les exploitations illicites sont considérées comme des crimes et non de simples délits selon le Code des aires protégées. En dix jours de descente périodique des forces de l'ordre, seize individus au total ont été déférés au tribunal », explique une source auprès des entités gestionnaires de Menabe Antimena.

## Sensibilisation

Le noyau dur de l'aire protégée soit près de 68 000 ha de superficie est interdite de toute forme d'exploitation, et même de camping. « Il y a pourtant d'autres zones en dehors du noyau dur qui peuvent être cultivées et exploitées. Mais beaucoup persistent à rester dans le noyau dur et les forces de l'ordre embarquent tout le monde, que ce soit des migrants du Sud, des originaires de la région ou d'autres régions, des transporteurs, des intermédiaires, des collecteurs ou ceux qui se présentent comme

représentants de petites et grandes sociétés » ajoutent des sources. Les grands notables autochtones conseillent ainsi aux gestionnaires de l'aire protégée d'aller parler directement aux migrants et de leur exposer les textes en vigueur concernant la protection de l'une des plus grandes aires protégées du pays. « Nous allons leur expliquer surtout les zones exploitables et ce qu'ils peuvent y faire et détailler pourquoi ils ne peuvent aller au noyau dur », continuent-elles encore. Une descente avec les autorités locales est ainsi prévue incessamment. Mais après les sensibilisations, le système de répression reprend avec les brigades mixtes. Les criminels encourrent jusqu'à deux ans d'emprisonnement.

« C'est l'une des formes de protection efficace de l'aire protégée qui se retrouve menacée de jour en jour. Et nous essayons d'améliorer la stratégie de développement de cette aire protégée de près de 250 000 ha », concluent les sources.

# Marché public : 2 396 dossiers pour un montant de 176 milliards ariary en cours de traitement.

R.EDMOND.| MIDI MADAGASIKARA |08 MAI 2023



Non. Les caisses de l'Etat ne sont pas vides. La ministre de l'Economie et des Finances a tenu à rassurer l'opinion sur les rumeurs selon lesquelles l'Etat est actuellement à court de trésorerie pour financer ses dépenses.

La preuve, l'Etat continue à faire face à ses dépenses obligatoires et traitent les dossiers de ses prestataires qui seront tous payés s'ils remplissent les conditions de paiement.

Permanente et régulière

Sur le principe d'ailleurs, le concept même de caisses vides n'existe pas pour un Etat qui est une structure appelée à percevoir des recettes quotidiennement, a expliqué la ministre Rindra Hasimbelo Rabarinarison. « Il y a des recettes qui

rentrent dans les caisses de l'Etat d'une manière permanente et régulière » a-t-elle précisé, en citant notamment les impôts sur les revenus salariaux qui sont directement retenus à la source par l'administration fiscale. C'est justement avec ces recettes permanentes que l'Etat paie les dépenses obligatoires comme les salaires, les pensions de retraite ou encore le remboursement des dettes. Par contre, il y a des recettes dont la perception dépend de la conjoncture et de la situation des contribuables concernés. C'est justement le cas des taxes sur les produits pétroliers. « Déjà l'année dernière, les compagnies pétrolières n'ont pas pu s'acquitter à temps de leurs droits et taxes en raison des difficultés qu'elles ont rencontrées, consécutivement à la flambée des cours du pétrole sur le marché international », a expliqué la ministre. Ce problème a été résolu grâce à un accord consistant en des échanges de bons du trésor entre l'Etat et les pétroliers.

Difficultés passagères

En somme, les caisses de l'Etat ne sont pas vides, mais l'administration peut rencontrer des difficultés passagères de trésorerie liées à la conjoncture. « On est là pour apporter des solutions », a précisé la Ministre. En parlant de solutions, l'Etat, la Banque Centrale et les banques primaires des pétroliers se sont mis d'accord en mettant en place un système qui permet à l'administration de

dégager de la trésorerie directe. C'est grâce à cette solution que l'Etat continue à payer ses fournisseurs et prestataires de services. A ce sujet, le Trésor public a mis en place le système First In First Out qui consiste, comme son nom l'indique, à traiter et payer les dossiers au fur et à mesure de leur arrivée au niveau de ses services. Une procédure transparente qui a vocation de liquider les dossiers en instance. Ainsi, selon les précisions de la ministre de l'Economie et des Finances, 73% des dossiers dûment déposés fin 2022 sont déjà payés, 13% en cours de virement et 14% en cours de traitement. En termes de montant, cela représente 909 milliards d'ariary dont 64% déjà payés, 19% en cours de virement jusqu'au 10 mai et 17% en cours de traitement.

Directives

Et le processus de paiement continue puisque ces deux dernières semaines, le Trésor public a procédé au paiement de 13 407 prestataires pour un montant de 577 milliards d'ariary. Par ailleurs, 2 396 dossiers pour un montant de 176 milliards d'ariary et déposés avant le 14 avril dernier sont actuellement en cours de traitement et devraient être payés dans les semaines qui viennent. « Conformément aux directives du président de la République tous les prestataires seront payés. » a conclu la ministre Rindra Hasimbelo Rabarinarison.

## Financement de Sunref : quatre projets de transition écologique, sélectionnés.

| LES NOUVELLES |08 MAI 2023

Le Sunref (Sustainable Use of natural resources and energy finance), ou Financement de l'énergie et de la gestion durable des ressources naturelles, vient de dévoiler les projets de transition écologique des entreprises sélectionnés à l'issue d'un appel à projet lancé au deuxième semestre 2022.

Le Sunref, un label financé de l'Agence française pour le développement (AFD), permet aux entreprises, associations et sociétés de services énergétiques de bénéficier d'un fonds pour financer leurs projets relatifs à la croissance verte et au développement durable. Dans la catégorie Energies renouvelables, le projet Jirosoa, porté par l'entreprise Aina, œuvrant dans la construction d'une centrale hydroélectrique sur la rivière Amboara à Fianarantsoa (Amaron'i Mania), a été sélectionné. D'une capacité de 100 KWH, cette centrale fournira de l'électricité à 11.055 personnes des Fokontany de



Soavina et d'Ambalakinina, grâce à 5,5 km de réseau de connexion.

Dans la catégorie efficacité énergétique, la Savonnerie Tropicale bénéficie du soutien financier de Sunref pour son projet de rénovation des machines de l'unité d'extraction d'huile de palmier avec zéro déchet, située dans l'huilerie de Melville à Toamasina.

L'établissement hôtelier Isalo Ranch de

Ranohira a été sélectionné dans la catégorie environnement. Il a développé un projet de recyclage de déchets organiques dédié à la production de compost, de biogaz et à la transformation des déchets en plastique. Il a également investi dans la création de micro-forêt constituée d'une végétation native.

Le projet élaboré par la femme entrepreneure Marie Louise Schmidt Rasoamahirana, co-fondatrice de l'entreprise Biogasikara Energy, est le quatrième sélectionné dans le programme Sunref. Cette entreprise œuvre dans la production et la vente de brique de biomasse pour remplacer le bois de chauffage et le charbon de bois. Biogasikara Energy entend sauver plus de 200 hectares de forêt par an d'ici 2024 grâce au recyclage de 5.000 tonnes de déchets de biomasse.

Les projets de traitement des eaux usées

parmi les bénéficiaires

Sunref a également primé deux autres projets porteurs de valeurs ajoutées. Il s'agit du projet de mise aux normes de l'unité de traitement de raphia et d'évacuation des eaux usées mené par l'entreprise Kaloes, spécialisée dans la fabrication d'accessoires de mode en raphia et en cuir. Grâce au financement de la banque MCB, partenaire de Sunref, Kaloes prévoit d'acquérir et d'installer une unité de chauffage et de trem-

page pour sa teinturerie de raphia, ainsi que d'autres machines visant à améliorer sa performance et à assurer la durabilité de ses activités. Pour sa station d'épuration d'eaux usées issues des toilettes et de la cantine, l'entreprise franche Epsilon, spécialisée dans la confection de vêtements, a, quant à elle, reçu un financement de la part de la banque BNI, l'autre banque partenaire du programme Sunref. Les eaux traitées seront ensuite réutilisées pour irriguer les pépi-

nières de l'entreprise.

Depuis le lancement de Sunref Madagascar en 2021, le programme a identifié et financé plus d'une trentaine de projets. L'objectif étant de renforcer les chaînes de valeur économiques à fort impact.

## RÉFORME DOUANIÈRE – Partage d'expériences entre les pays africains

| L'EXPRESS DE MADAGASCAR | 09 MAI 2023



Madagascar accueille depuis hier jusqu'au 10 mai la 37e réunion du comité de pilotage du Bureau régional de renforcement des capacités de l'OMD dans la partie ESA.

Il s'agit de la deuxième tenue de cette importante réunion des services des douanes de l'ESA dans nos murs. Des représentants de l'administration douanière de 24 pays africains dont Madagascar, prennent part à cette réunion. Elle se focalisera davantage autour de partages d'expériences et de bonnes pratiques tant sur le plan stratégique qu'opérationnel. Dans cette optique, Madagascar est une bonne destination en raison des réformes

entamées au niveau de la douane. L'administration douanière malgache dispose par exemple de 31 programmes de modernisation en cours, entamés depuis deux ans et sont à 45,97% de taux de réalisation, sur lesquels peuvent s'inspirer les pays membres de l'ESA. Ensuite, les améliorations des opérations sont une valeur ajoutée tangible, telles que la récente mise en place d'un centre de liquidation à l'aéroport d'Ivato, pour la rapidité de la circulation des marchandises, la rigueur des contrôles, la fluidité des procédures et la lutte contre la corruption. Les interventions du bureau des douanes de Nosy Be ayant conduit

aux interceptions de trafics et d'infractions douanières seront également au centre des séances de partage. « Pour la région ESA, les enjeux sont importants car elle doit absolument inscrire sa différence et les administrations douanières des 24 pays membres doivent apporter leur contribution pour un développement économique réel de la zone », a fait savoir Andry Ramanampanoharana, Secrétaire général du ministère de l'Économie et des Finances lors de son allocution à l'ouverture de la réunion. « C'est la raison pour laquelle je tiens à remercier ici l'OMD, qui à travers son appui et les différents programmes proposés, permet à chaque administration d'améliorer ses pratiques, ses méthodes et la qualité de services fournis aux usagers », a-t-il continué.

### Atouts

La douane malgache se réjouit d'avoir un atout important avec la qualité de la coopération internationale avec l'OMD. Cette coopération renforce les moyens techniques dont elle dispose pour atteindre ses objectifs, dont la teneur se fait déjà sentir comme en témoignent le recouvrement des recettes douanières des dernières années qui dépasse les prévisions. Des responsables régionaux et centraux de l'OMD sont attendus jeudi pour discuter des grandes lignes d'orientation du démembrement de l'OMD dans la partie ESA pour les prochaines années.

## Centrale d'Ambohimambola : Les 105 MW additionnels disponibles d'ici fin 2023

ANTSIA R. | MIDI MADAGASIKARA | 09 MAI 2023

La Jirama n'aura plus de problème de manque d'électricité, une fois que l'extension de la centrale thermique d'Ambohimambola sera achevée. Cette centrale produira de l'énergie à moindre coût, selon Marco Spotti, project manager de Trigo Energy.

La capacité de production de la Jirama pour le RIA (Réseau interconnecté d'Antananarivo) arrive à saturation. L'extension de la centrale d'Ambohimambola permet-

tra de pallier au manque d'électricité dans la capitale, face à l'accroissement continu de la demande, selon le ministère de l'Énergie et des Hydrocarbures (MEH). En effet, ce département a investi pour permettre à cette centrale thermique de produire jusqu'à 105 MW d'électricité, à partir de fioul à faible taux de soufre. « Le coût de production d'électricité sera moindre, par rapport à ceux des productions qui passent par les partenaires externes, comme il s'agit



d'un investissement direct du MEH. L'objec-

tif réel est de réduire le prix du KWh et de pallier aux problèmes de manque d'énergie. Les travaux pour cette extension ont commencé il y a 6 mois. La nouvelle centrale sera 100% opérationnelle vers la fin de cette année. Mais compte tenu de l'urgence, les groupes vont pouvoir fonctionner petit à petit », a indiqué Marco Spotti, project manager de Trigo Energy, l'entreprise chargée de mettre en œuvre le projet d'extension de la centrale thermique.

#### Réduction des coupures

Selon les promoteurs du projet, la nouvelle centrale de 105 MW permettra de mettre fin au délestage. « Il faut savoir que les coupures peuvent avoir deux causes majeures. Le premier est lié à l'insuffisance de production, obligeant la Jirama à appliquer des coupures programmées ou délestages dans les différents quartiers. Le second est, par contre, d'ordre technique, pouvant être lié à des pannes ou à des incidents sur le réseau de distribution. Avec la production des 105 MW supplémentaires, le problème d'insuffisance de production

pour le RIA sera entièrement résolu », ont-ils expliqué. A noter que le projet d'extension concerne l'installation d'une nouvelle centrale de production d'électricité à travers la mise en place de 7 moteurs de 15 MW, chacun fonctionnant par énergie thermique soit par fioul. « Face à la saturation en termes de production électrique à Antananarivo, la centrale en cours de travaux, permettra de donner du souffle, de la puissance disponible complémentaire et va amplement suffire à stopper les problèmes de délestage pour manque d'électricité dû au surcroît de consommation de la population », a affirmé Marco Spotti.

#### Travaux

Selon Trigo Energy, les travaux menés dans le cadre du projet concernent d'anciennes installations de la Jirama et d'autres exploitants privés dont le contrat a été résilié. Depuis le début des travaux, il y a six mois, la majeure partie des gros œuvres est prête. Près de 400 tonnes de bétons y ont été coulés pour chaque installation de moteur. Selon les explications, compte tenu

de l'urgence actuelle, deux groupes seront installés dans un premier temps, ensuite trois et ainsi de suite selon l'évolution des travaux.

#### Pertinence

D'après Marco Spotti, l'aménagement de la nouvelle centrale thermique est la meilleure option, pour répondre aux besoins actuels. D'après ses dires, une centrale solaire aurait nécessité plus de temps et une surface plate de 140 Ha, pour produire ces 105 MW. En outre, une centrale hydraulique aurait coûté 25 à 30 fois plus chères. Outre ces avantages en termes de temps et de coûts d'investissement, cette nouvelle centrale thermique d'Ambohimambola sera la première à disposer d'un système d'analyse de l'air ambiant, en temps réel. Ce système permet d'optimiser le réglage des moteurs et de réduire la pollution. Bref, la nouvelle centrale en cours d'aménagement à Ambohimambola offre plusieurs avantages et devrait résoudre définitivement l'insuffisance de production sur le RIA.

## Madagascar – FMI : Le Fonds Fiduciaire pour la Résilience et la Durabilité à l'étude

NAVALONA R | MIDI MADAGASIKARA | 09 MAI 2023

Le président de la République, Andry Rajoelina, a reçu en audience au Palais d'État d'Iavoloha, le dimanche 7 mai dernier M. Abebe Aemro Selassie, directeur pour l'Afrique du Fonds monétaire international (FMI).

A cette occasion, les deux parties ont entamé des discussions franches concernant l'appui financier nécessaire pour la mise en œuvre des réformes, des investissements, ainsi que le financement des projets d'adaptation au changement climatique à Madagascar. Plus particulièrement, l'importance du Fonds fiduciaire pour la résilience et la durabilité (FFRD) pour aider la Grande île à faire face aux défis du changement climatique était à l'étude. « Ce fonds dépend de la capacité d'un pays à identifier des réformes clés sur le climat et à les mettre en œuvre », a fait savoir ce représentant du FMI. D'aucuns reconnaissent les effets néfastes du changement climatique dans le pays, pour ne citer que la famine due à la sécheresse affectant la population dans le Sud. Des pertes considérables de la production de riz ont également été enregistrées en raison des passages des cyclones depuis le début de cette année. De grandes superficies de rizières ont été soit inondées par la pluie, soit détruites par les grêles surtout en 2022. Mais pour y faire face, « Madagascar est fier d'être le porte-parole de l'Afrique sur la question du changement climatique tout en étant le premier à avoir élaboré son Plan national d'adaptation au niveau du conti-



ment africain », a déclaré le président de la République Andry Rajoelina, lors de cette rencontre.

#### Lutter contre la corruption

Outre ce plan national d'adaptation, le pays dispose également d'une Contribution Déterminée Nationale qui peut être partagée avec le FMI, selon le ministre de l'Economie et des Finances, Rindra Hasimbelo Rabarinirinarison. La conclusion de la quatrième revue du programme de Facilité Elargie de Crédit (FEC) du FMI avant le 12 mai est ainsi une étape préalable importante pour discuter du programme de FFRD en octobre-novembre 2023. Par ailleurs, ce représentant du FMI a félicité le Président sur les réalisations faites par le gouvernement en dépit de la pandémie de Covid, surtout en matière de construction d'infrastructures y compris le lancement des grands travaux

d'implantation de pipeline dans le Sud pour lutter contre la sécheresse. Il a également souligné la nécessité de se concentrer sur le secteur agricole qui représente un avantage particulier pour Madagascar. En outre, le gouvernement malgache doit maîtriser les coûts des projets pour mieux prévenir les risques de corruption. Il est aussi indispensable de créer plus d'espace fiscal en analysant mieux les dépenses fiscales et les exonérations », a recommandé ce directeur pour l'Afrique du FMI. Pour sa part, le chef de l'Etat a souligné l'engagement de son gouvernement à appliquer la vérité des prix et lutter contre la corruption. Il a également mentionné ses alternatives pour résoudre les problèmes de la Jirama en construisant des parcs solaires au niveau de 37 villes.

# Organisation mondiale des douanes: Madagascar accueille une réunion des administrateurs

| LES NOUVELLES | 09 MAI 2023

Madagascar accueille la 37e réunion du comité de pilotage du bureau régional de renforcement des capacités de l'Organisation mondiale des douanes (OMD) dans la partie Est et Sud de l'Asie. La cérémonie d'ouverture de cette rencontre régionale qui réunit une centaine de représentants de l'administration douanière auprès de 24 pays africains, a eu lieu hier au Novotel Ankorondrano.

Après la dernière réunion, également organisée à Madagascar en novembre 2022, la 37e rencontre du Comité de pilotage sera centrée sur la mise au point de l'évolution des missions du Bureau régional de renfor-

cement des capacités (ROCB).

« Pour la région Esa, les enjeux sont importants pour que les administrations douanières dans les 24 pays de l'Esa puissent apporter leur contribution dans le développement économique de la région. Avec l'appui de l'OMD, plusieurs programmes sont proposés, permettant à chaque administration douanière d'améliorer ses performances et les services rendus au public », a expliqué Andry Ramanampanoharana, secrétaire général du ministère de l'Economie et des finances, durant sa prise de parole.

Selon les précisions apportées par le

directeur général des douanes, Lankana Zafivanona Ernest, « Plusieurs points sont discutés durant cette 37e réunion du comité de pilotage, entre autres la gestion financière, le renforcement de capacités au niveau des administrations. Les résolutions seront ensuite portées et discutées durant l'assemblée générale des douanes qui se tiendra au siège de l'OMD à Bruxelles en juin prochain ».

# Accord de pêche avec l'Union européenne : une entrée en vigueur prévue pour juillet 2023

| LES NOUVELLES | 09 MAI 2023

L'accord de pêche entre l'Union européenne et Madagascar a été finalisé en octobre 2022, après quatre ans de négociation. La signature officielle de l'accord marquant son entrée en vigueur est prévue pour juillet 2023, après une discussion sur plusieurs points entre les deux parties, a fait savoir la représentante de l'Union européenne à Madagascar, Isabelle Delattre Burger, hier en marge d'une rencontre avec la presse au siège de l'institution à Ankorondrano.

« Le gros de l'accord a été bouclé. Il reste à s'accorder maintenant sur les mesures qui

vont être prises dans le cadre de l'appui sectoriel, et aussi les domaines prioritaires où l'Union européenne aura à intervenir », a expliqué l'ambassadeur de l'UE. Les dernières négociations sur cet accord de pêche portent notamment sur les annexes, une éventuelle traduction du contrat. Pour l'heure, aucun navire n'est encore autorisé à pêcher dans les eaux territoriales malgaches dans le cadre de l'accord. L'Union européenne entend également mettre en priorité la lutte contre la pêche illicite non déclarée et non règlementée. Isabelle Delattre Burger a avancé à ce propos à l'in-

tention du gouvernement malgache, des mesures d'accompagnement pour la surveillance des activités de navires, les pratiques de pêches jusqu'à l'embarquement des produits halieutiques au port.

Le nouvel accord de pêche entre l'UE et Madagascar mis en œuvre sur une durée de quatre ans, porte essentiellement sur l'autorisation d'un volume des captures totales à 14.000 tonnes par an. Le droit d'accès pour la capture du thon est de 220 euros par tonne. Madagascar pourrait par ailleurs engranger près de 13 millions d'euros sur la période de mise en vigueur de l'accord.

# LOI SUR LES INVESTISSEMENTS : Éclairage à l'Assemblée nationale

| L'EXPRESS DE MADAGASCAR | 10 MAI 2023



Moment fatidique. Après son adoption par le Conseil des ministres, le projet de

loi sur les investissements est passé hier aux travaux de commission de l'Assemblée nationale. Le ministre de l'Industrialisation, du commerce et de la consommation, Edgard Razafindravahy a présenté la nouvelle loi aux membres de la commission chargée de l'industrie et de la promotion du secteur privé. Le ministre Razafindravahy a expliqué l'importance de ce projet de loi. L'ancienne loi adoptée en 2007 est tombée en désuétude et a dû être modifiée pour

répondre aux demandes des entrepreneurs face à l'évolution du tissu économique mondial. Il s'agit de mettre en place une égalité des investissements entre les ressortissants nationaux et les étrangers. La motivation de la réforme est évidente a déclaré le président de la Commission et député élu à Antananarivo Avaradrano, Heriniaina Andriambeloso. Les représentants du secteur privé ont assisté à la séance apportant leur soutien au projet de loi.

# Colloque de l'AIST : Les services du Trésor à l'ère de la digitalisation

R.EDMOND. | MIDI MADAGASCAR | 10 MAI 2023

Dans un contexte marqué par la digitalisation devenue incontournable dans la gestion des affaires publiques, il est essentiel que les services du Trésor saisissent les opportunités du numérique pour gagner en efficacité et faciliter leurs interactions avec les usagers.

## Enjeux

Une occasion pour les délégués issus des 29 pays membres de l'AIST de débattre sur les enjeux de la digitalisation centrée sur les usagers et des services en ligne. Le colloque annuel est en effet le moment de l'année où se retrouvent tous les dirigeants des administrations membres de l'AIST ou collaborateurs de haut rang ainsi que les représentants de nombreuses organisations internationales, d'universitaires ou encore d'experts dans le domaine des finances publiques. L'objectif étant de mener une réflexion sur les meilleures pratiques en matière de digitalisation « centrée usagers » des services du Trésor, des actions concrètes à mettre en place et des difficultés réelles et potentielles de sa mise en œuvre. Une bonne option, en tout cas, quand on sait que d'une manière générale, la digitalisation des administrations en charge des services du Trésor consiste à transformer leurs services et opérations de manière à numériser de bout-en-bout les processus métiers et à les rendre accessibles en ligne et en temps réel.

## Transition numérique

Durant le discours qu'elle a prononcé lors de la cérémonie d'ouverture du colloque, le ministre de l'Economie et des Finances, Rindra Hasimbelo Rabarininarison, n'a pas manqué de faire état de l'importance de la transition numérique. « Ces dernières années, nous vivons la 4ème révolution

industrielle ou Industrie 4.0. La transition numérique est devenue incontournable et l'administration publique ne doit pas être en reste. Face à cet enjeu, le président Andry Rajoelina a fait de la modernisation de l'administration l'une de ses priorités et cela fait même partie de ses 13 engagements personnels envers la nation ». Sur ce point d'ailleurs, la Grande Île affiche une avancée considérable grâce, notamment, à l'institution d'un département ministériel qui se charge du développement numérique et de la transformation digitale au sein du gouvernement. « Nous disposons également d'une unité de gouvernance digitale, dont l'objectif est d'améliorer la qualité et l'accès aux services publics pour tous les usagers à travers la digitalisation. Nous avons aussi un grand projet gouvernemental qui s'appelle PRODIGY, financé à hauteur de 140 millions USD par la Banque mondiale et qui consiste à digitaliser l'état civil et à mettre en place un identifiant unique pour nos citoyens » a-t-elle ajouté. Une autre étape importante sera franchie d'ici peu dans cette marche vers la transition numérique avec le projet d'ajouter 3,4 millions d'utilisateurs d'Internet grâce au programme de Connectivité numérique et énergétique pour l'inclusion à Madagascar, dont le financement a déjà été approuvé par la Banque mondiale.

## Enjeux et défis

Pour sa part, le Directeur général du Trésor Andry Nirina Rajaofetra, qui assure également la présidence de l'AIST, a fait part de l'enjeu et des défis de la transition numérique. « Nous sommes conscients que la transformation numérique est un enjeu majeur pour l'amélioration de la qualité des services offerts à nos usagers. C'est pourquoi nous avons déjà entrepris des actions



dans ce sens, telles que la digitalisation des procédures relatives au rapatriement de devises, ou encore celle du paiement des carburants et des lubrifiants » a-t-il déclaré. Et de continuer que « nous sommes également conscients des défis qui se posent dans la mise en œuvre de ces réformes, notamment en termes de sécurité des systèmes d'information, de protection des données personnelles, de renforcement des capacités et de gouvernance numérique. Nous avons donc initié des audits, renforcé les compétences de nos informaticiens et mis en place des dispositifs de veille technologique et de suivi de la mise en œuvre de ces réformes ». Notons en ce qui concerne le colloque que pour favoriser la réflexion, des tables rondes et des exposés auxquels participent des membres de l'AIST et des experts externes (organisations internationales, universitaires...) précèdent les débats. L'ensemble des délégués présents aux actions de l'AIST, participent activement aux travaux, en séances plénières ou en sous-groupes ou ateliers, prenant à tour de rôle la responsabilité d'animer les débats et de les rapporter.

## Moramanga-Toamasina : Reprise de la ligne ferroviaire à compter du 1er juin 2023

NAVALONA R. | MIDI MADAGASCAR | 10 MAI 2023.

Plus de 100 000 personnes, issues de différentes localités qui ne sont pas accessibles en voiture, entre Andasibe et Toamasina, pourront se déplacer en train à compter du 1er juin 2023.

En effet, le ministère des Transports et de la Météorologie a annoncé la reprise de la ligne ferroviaire TCE reliant Moramanga et Toamasina, tant attendue par la population locale. Il a établi un calendrier fixant le premier voyage du train appelé « Dia Soa », au départ de Moramanga à destination de Toamasina, le jeudi 1er juin 2023 à 6 heures du matin. Le retour se fera le samedi suivant, toujours à 6 heures. Les tarifs de transport



de passagers varient entre 7 000 Ar, en deuxième classe, et 15 000 Ar, en première classe. Quant aux coûts de transport des bagages, chaque voyageur doit payer à raison de 110 ariary le kilo, a-t-on indiqué.

Retombées économiques positives

Il faut savoir que cette ligne ferroviaire

TCE desservira 23 gares. Pour les passagers qui vont prendre le train en marche à la gare de Brickville pour la même destination finale, ils doivent également déboursier 7 000 Ar pour la deuxième classe et 10 000 Ar en première classe. Une autre ligne ferroviaire assurera la desserte entre Moramanga et Ambila, tous les dimanches à 7 heures du matin. Le voyage de retour se fera tous les mardis à la même heure. Ce qui permettra de faciliter, non seulement, la libre circulation des habitants résidant dans les zones reculées, inaccessibles en voiture, mais aussi l'acheminement des nombreux produits issus de ces endroits desservis, vers les

marchés. Les retombées économiques positives dont peuvent bénéficier les habitants aux alentours de cette ligne ferroviaire, ne sont pas négligeables. Il est à rappeler que le ministère de tutelle n'a pas ménagé les efforts pour réhabiliter les infrastructures ferroviaires tout en rénovant les trains servant à transporter les marchandises et les passagers.

Atout touristique

Dans la même foulée, la reprise de cette ligne ferroviaire TCE constitue un atout permettant de relancer la destination régionale

Est étant donné que le voyage en train fait partie des activités prisées par les touristes, aussi bien nationaux qu'étrangers. Il est à noter que les opérateurs œuvrant dans le secteur du tourisme sont actuellement en pleine préparation de la période de haute saison, tout en valorisant les atouts touristiques de chaque région. Bon nombre de Tours opérateurs et agences de voyage commencent ainsi à proposer le circuit reliant Moramanga et Toamasina par voie ferrée. En effet, de nombreux touristes étrangers choisissent de faire des voyages

en train afin de découvrir les différents paysages de la Grande Ile. Ce qui leur permet également de côtoyer les communautés villageoises résidant aux fins fonds de la brousse.

## Projet de loi sur les investissements : Séance de présentation à l'Assemblée nationale

| LES NOUVELLES | 10 MAI 2023.

Le ministre de l'Industrialisation, du commerce et de la consommation, Edgard Razafindravahy a présenté le Projet de loi sur les investissements à Madagascar durant une séance à l'Assemblée nationale, hier au palais de Tsimbazaza. Il a expliqué l'importance de ce projet de loi devant les membres de la commission chargée de l'in-

dustrie et de la promotion du secteur privé.

La loi sur les investissements datant de l'année 2007 a été modifiée dans l'optique de répondre aux demandes des entrepreneurs face au contexte qui prévaut au niveau national et international. D'après le MICC, le projet de loi mettra en exergue une égalité des investissements entre les res-

tissants locaux et étrangers.

L'avant-projet de loi sur les investissements a été approuvé en conseil des ministres en mars dernier. Le texte devrait permettre d'instaurer un climat des affaires attractif pour les investisseurs, mais aussi garantir la sécurité des investissements dans le pays

## Trésor public : la digitalisation des services aux usagers mise en avant

| LES NOUVELLES | 10 MAI 2023.

L'île de Nosy Be abrite le 14e colloque annuel international des services du trésor du 9 au 12 mai. La rencontre réunit tous les dirigeants des administrations membres de l'Association internationale des services du trésor (AIST), des représentants d'organisations internationales, ou encore des experts dans le domaine des finances publiques. Le partage d'expérience en matière de modernisation des services du trésor est au centre des débats durant les quatre jours de rencontre.

La digitalisation au service des usagers est au cœur des discussions durant ce colloque international. Le Trésor public malgache entend saisir les opportunités du numérique pour gagner en efficacité et faciliter les interactions avec les usagers. Dans cette perspective, l'AIST a décidé de consacrer un cycle de travail à la transformation du numérique des services du trésor. L'objectif

étant de mener une réflexion sur les meilleures pratiques en matière de digitalisation «centrée usagers» des services de cette administration. Les actions permettant de faire face aux difficultés réelles dans la mise en œuvre des projets numériques seront également discutées.

Durant sa prise de parole à la cérémonie d'ouverture du colloque, le directeur général du trésor (DGT), Andry Nirina Rajaofetra, a mis en avant les réformes engagées par l'administration dont il a la responsabilité, notamment en termes de digitalisation. Il s'agit, entre autres, de la digitalisation des procédures relatives au rapatriement de devises, ou encore celle du paiement des carburants et lubrifiants.

Sécurité

Le DGT a par ailleurs mis un accent sur les défis qui se posent dans la mise en œuvre de ces réformes, notamment en termes

de sécurité des systèmes d'information, de protection des données personnelles. «Nous avons initié des audits, renforcé les compétences de nos informaticiens et mis en place des dispositifs de veille technologique et de suivi de la mise en œuvre de ces réformes», a-t-il précisé.

Pour le Trésor public malgache, le passage vers la digitalisation présente d'autres avantages, outre l'amélioration des services proposés aux usagers. Ces réformes contribuent également à la réduction des coûts liés aux opérations, renforcent la transparence et la sécurité dans les transactions financières. Elles permettent également d'améliorer les processus métiers et les services rendus, mais aussi de réorienter le rôle des collaborateurs vers des tâches plus stratégiques et à plus forte valeur ajoutée.

# Echanges économiques: Madagascar et Mayotte renforcent leur coopération

SERA R. | LES NOUVELLES | 11 MAI 2023.

La signature d'une convention entre Madagascar, représentée par la Chambre de commerce et d'industrie France-Madagascar (CCIFM), et Mayotte, à travers son Agence de développement et d'innovation de Mayotte (Adim), s'est déroulée hier à la résidence «Les Orchidées blanches» à Androhibe afin de renforcer les échanges commerciaux et d'encourager les investissements des opérateurs économiques entre les deux pays.

«Cette coopération se concrétise déjà à travers la mission effectuée par une dizaine d'opérateurs mahorais qui sont actuelle-

ment dans nos murs», a indiqué le président de la CCIFM, lors de cette signature. Il a ajouté ensuite que les domaines de l'agriculture et de l'élevage et les échanges de services sont privilégiés dans cette convention. Sans oublier les secteurs du tourisme, de la santé et des Tic.

A noter qu'une quarantaine d'entrepreneurs issus des deux pays ont assisté à la signature de cette convention.

Idem avec le Club export de La Réunion

Une autre signature de convention s'est déroulée aussi hier à la Résidence France Antananarivo, entre Madagascar, toujours

représentée par la CCIFM, et le Club export de La Réunion. Cette convention de partenariat s'inscrit aussi dans une démarche de coopération économique entre Madagascar et La Réunion.

«Deux territoires proches géographiquement et culturellement, mais qui n'ont pas encore exploité à fond leurs potentiels économiques», a fait remarquer la CCIFM. La convention porte également sur le partage de données de veille économique et stratégique.

## CCIFM-ADIM : hamafisina ny fifanakalozana ara-barotra

HENINTSOA HANI HENINTSOA HANI | LES NOUVELLES | 11 MAI 2023.

Hanatsara ny lafiny toekarena sy ny fiainan'ny mponina andavanandro atsy amin'ny Nosy Mayotte sy eto Madagasikara. Ireo ny napetraka amin'ny fiaraha-miasan'ny Chambre de commerce et de l'industrie France Madagascar (CCIFM) sy ny Agence de développement et d'innovation de Mayotte (ADIM). Natao, omaly, teny Androhibe ny fanaovan-tsonia ny fiaraha-miasan'ny roa tonta.

Tanjona ny hanamafisana ny fifanakalozana ara-barotra eo amin'i Madagasikara sy ny Nosy Mayotte. Eo ihany koa ny fiara-

ha-miasa amin'ireo orinasa malagasy sy ireo orinasa any an-toerana. Araka izany, "hampiroborobo ny lafiny toekarena eo amin'ny firenena roa tonta izao fiaraha-miasa izao. Fa indrindra eo amin'ireo orinasa misy eto Madagasikara sy ny ao amin-dry zareo Mahorais ary ireo orinasa mpikambana ao amin'ny CCIFM", hoy ny fanazavan'ny ny tale jeneralin'ny CCIFM, André Beaumont. Manana voka-pambolena maro isan-karazany ny firenena malagasy ka afaka manondrana izany ao amin'ny Nosy Mayotte. Na eo aza izany, mila jerena ireo dingana rehetra

sy ny fenitra takina mahakasika izany.

CCIFM-Club Export

Ankoatra izay, notontosaina, omaly, tetsy amin'ny Residence de France Ivandry ihany koa, ny fifanaovan-tsonia ny CCIFM sy ny Club export Réunion. Tanjona ny hampiroborobo ny fifanakalozana ara-barotra sy ny fizarana traikefa ary ny fampiasam-bola eo amin'ny Nosy La Réunion sy Malagasy. Voa-laza nandritra izany koa ireo fepetra takina amin'ny fanatsarana ny vokatra avy amin'ny firenena roa tonta.

## MACRO-ÉCONOMIE – La Banque centrale rehausse ses taux d'intérêts

ERIC RANJALAHY | EXPRESS | 11 MAI 2023.

Suivre les recommandations du Fonds monétaire international. Cela devient une obligation. Pour faire face au relent inflationniste, la Banque centrale a décidé de revoir à la hausse ses taux directeurs. « Dans le cadre de la revue trimestrielle de la politique monétaire, le Comité monétaire de Banky Foiben'i Madagasikara (BFM) a décidé, lors de sa réunion de ce jour, de relever les taux des facilités permanentes comme suit : i) le taux des facilités de dépôt à 8,50 % ; ii) et le taux des facilités de prêt marginal à 10,50 %. En ligne avec les étapes de la réforme relative à la conduite de la politique monétaire et afin d'atteindre l'objectif de stabilité des prix, la BFM utilise exclusivement les taux des facilités permanentes. Ceux-ci forment le corridor des taux d'intérêt des opérations à court terme sur le marché monétaire et constituent le principal instrument de politique monétaire de la BFM. Cette décision d'augmentation des taux repose sur l'évolution récente des prix

et sur les prévisions au cours des prochains mois.

L'ajustement du corridor des taux d'intérêt s'avère indispensable, pour assurer la stabilisation requise afin de relancer l'économie, et retrouver de nouvelles conditions d'équilibre. La BFM continuera de suivre de près l'évolution des variables pouvant influencer les prix par rapport à leur niveau propice à la croissance économique ». Dans la note conjoncturelle datée du 9 mai, la Banque centrale indique que « au premier trimestre de 2023, l'inflation continue de s'accroître. En mars 2023, la variation annuelle de l'Indice des Prix à la Consommation (IPC) a atteint 12,4 %. Les hausses les plus élevées sont pour les produits alimentaires produits alimentaires, 15,5%. Les prix de l'énergie ont également augmenté, avec une hausse de 13,4 %. Dans le même temps, le riz a augmenté de 12,7 %. Par conséquent, l'inflation sous-jacente, qui exclut le riz et l'énergie du panier de consommation, a atteint 12,3 %.

Cependant, depuis le début de l'année, la progression de l'inflation sous-jacente est inférieure à celle de l'ensemble du panier, atteignant 2,7 % contre 3,5 % ». Il reste à savoir si ces outils financiers sauront endiguer la flambée inflationniste qui persiste. D'autant que sur le front de la balance commerciale tout est en faveur des importations.

« Les exportations de biens ont enregistré un recul de 13,4 %, en raison du repli des principaux produits phares tels que la vanille, le girofle, le cobalt et les produits des entreprises franches. La valeur de la vanille exportée a fléchi de 41,1 %, suite à la baisse de 43,3 % de la quantité exportée (955,1 tonnes en 2022 à 542,0 tonnes en 2023) et ce, au prix de vente autour de 250,0 dollars US le kilo. Les exportations de girofle ont vu la quantité ralentir de 16,3 % et le prix s'améliorer de 3,9 %. Pareillement, les exportations des entreprises franches ont affiché une baisse de volume de 9,3 %

nonobstant le rebondissement de son prix de 7,4 %. Par ailleurs, les exportations de cobalt ont connu une contraction à la fois au niveau du volume (-33,8 %), que du prix (-50,1 %). Toutefois, les exportations de nickel continuent de profiter de l'embellie de la filière au niveau international avec une hausse de 30,9 %, grâce à la progression de 28,2 % du prix et une légère augmentation de 2,1 % du volume exporté » selon la note

de la Banque centrale. Tout cela explique les fluctuations monétaires au Marché interbancaire de devises. « à la fin du premier trimestre de 2023, les réserves officielles de change se chiffrent à 2 170,6 millions de dollars US, représentant 4,3 mois d'importation de biens et services non-facteurs, contre 2 196,9 millions de dollars US à la même date en 2022, soit l'équivalent de 5,2 mois d'importations. Sur le Marché Interbancaire de

Devises, la monnaie nationale s'est relativement stabilisée. L'Ariary s'est apprécié de -0,7 % par rapport à l'Euro en passant de 4 728,6 à fin décembre 2022 à 4 697,5 à fin mars 2023. Par rapport au Dollar US, le taux de change est passé de 4 462,0 ariary à fin décembre 2022 à 4 335,1 ariary à fin mars 2023, soit une appréciation de -2,8 % sur les trois premiers mois de l'année ».

## Transport aérien : Kenya Airways opérera 14 vols hebdomadaires à compter du 1er juin 2023

NAVALONA R. | MIDI MADAGASCAR | 11 MAI 2023.

La compagnie aérienne Kenya Airways renforce sa desserte entre Nairobi et Antananarivo. En effet, elle a enfin obtenu l'autorisation de multiplier ses fréquences de vols à destination de Madagascar à raison de 14 vols hebdomadaires à compter du 1er juin 2023. Autrement dit, Kenya Airways va opérer deux vols par jour reliant Antananarivo-Nairobi-Antananarivo. Il est à rappeler que cette compagnie aérienne a repris la ligne aérienne entre les deux pays depuis le mois d'avril de l'année dernière, et ce,

à raison de trois vols par semaine. Ce renforcement de la desserte vers la Grande île constitue une bonne nouvelle pour les opérateurs œuvrant dans le secteur du tourisme, selon la Confédération du Tourisme de Madagascar (CTM). En effet, « cela contribue fortement à l'amélioration de l'offre du transport aérien dans le cadre de la relance de ce secteur pourvoyeur de devises », a-t-on appris. En outre, la CTM va encore mener des plaidoyers auprès des parties prenantes pour que Kenya Airways et bien

d'autres compagnies aériennes puissent desservir d'autres villes de la Grande île, et ce, dans le but de promouvoir la destination Madagascar. Il faut savoir que dix compagnies aériennes desservent actuellement Madagascar avec le reste du monde. Il s'agit de Madagascar Airlines, Air France, Air Mauritius, Air Austral, Ethiopian Airlines, Turkish Airlines, Airlink, Kenya Airways, Neos Air et Ewa Air.

## Coopération : Appui de l'Égypte à la mise en œuvre du Plan Emergence Madagascar

NAVALONA R. | MIDI MADAGASCAR | 11 MAI 2023.



La coopération entre Madagascar et l'Égypte est au beau fixe. C'est ce qu'on a appris lors de la visite de courtoisie de la nouvelle ambassadrice égyptienne, SEMme Rabab Said Abdou Abdelhadi, auprès du président du Sénat Herimanana Razafimanana Razafimanana, hier au Palais de Verre à Anosikely.

Les discussions entre les deux parties se sont ainsi focalisées sur plusieurs domaines d'activité dans le but de renforcer cette

coopération bilatérale. Cela concerne entre autres, le développement des échanges commerciaux, l'industrialisation et la transformation agro-alimentaire ainsi que l'enseignement supérieur, le tourisme, la promotion des jeunes et de la culture. La mise en relation du secteur privé des deux pays et le développement du secteur agricole ainsi que l'exploitation des ressources en eau font également parties des domaines prioritaires évoqués lors de cette rencontre. La promotion des femmes et du secteur artisanat n'est pas en reste. A cette occasion, l'ambassadrice de l'Égypte à Madagascar, SEMme Rabab Said Abdou Abdelhadi, a annoncé que son pays s'engage à appuyer la Grande île à la mise en œuvre du Plan émergence Madagascar (PEM), dans le cadre du renforcement de cette coopération bilatérale axée sur des domaines prioritaires.

Avancement des travaux

Il est à rappeler que la construction d'une première autoroute à quatre voies d'une longueur de 260km qui va relier

Antananarivo et Toamasina, a été confiée à une géante entreprise égyptienne dans le secteur du BTP portant l'enseigne de SAM-CRETE. « Il s'agit d'un projet dont le contrat est conclu entre cette entreprise et le gouvernement malgache mais nous suivons de près son évolution. Nous constatons que les travaux de construction de cette autoroute avancent bien avec un taux d'achèvement atteignant les 25%. De nouveaux équipements importés d'Égypte qui sont nécessaires à la réalisation de ces travaux, sont actuellement à Madagascar. Les techniciens sur le chantier travaillent jour et nuit pour la concrétisation de ce projet à échéance. En effet, le développement des infrastructures comme les routes s'avère important pour la croissance d'un pays », a-t-elle expliqué. Il faut savoir que cette plus grande infrastructure routière visant à moderniser Madagascar, partira de Tsarasaotra et traversera Sabotsy Namehana – Ambohimanga Rova – Talata Volonondry – Anjozorobe, en passant par Andaingo pour rejoindre la route

nationale 44, jusqu'à Toamasina. Ce qui va générer des retombées économiques positives pour les régions desservies, et pour la nation.

Grands défis à relever

De son côté, le président du Sénat Herimanana Razafimahefa a souligné que l'Égypte constitue un pays émergent servant de modèle en matière de développement au niveau du continent africain. « Ce

pays dispose de grandes expertises dans les domaines de la construction des infrastructures routières, de la création de nouvelles villes et du développement du secteur du tourisme, qui font tous partie des grands défis à relever par l'Etat. L'Égypte s'engage ainsi à partager ses expériences dans le cadre de ce renforcement de la coopération bilatérale afin de soutenir le développement économique de Madagascar. Par

ailleurs, nous avons convenu qu'un groupe d'amitié Égypte-Madagascar sera bientôt mis en place dans le but de promouvoir la coopération entre les parlements des deux pays pour la concrétisation des futurs projets touchant les différents domaines d'activité cités ci-dessus », a enchaîné ce Chef d'institution.

## Selon la BFM: les indicateurs montrent des signes de reprise

ARH | LES NOUVELLES | 11 MAI 2023.

«Les indicateurs récents montrent la poursuite de la reprise économique de Madagasikara,, malgré une baisse conjoncturelle de l'activité», rapporte la Banky foiben'i Madagasikara (BFM) dans sa dernière note de conjoncture économique, publiée mardi.

Selon les résultats de l'Enquête de Conjoncture Economique au mois d'avril 2023, l'Indicateur synthétique des activités des entreprises (IAE – Perceptions et opinions des entreprises formelles du secteur réel) a été négatif de -29,2 % entre le 4e tri-

mestre de 2022 et le 1er trimestre

de 2023. «La baisse concerne toutes les catégories d'entreprises selon leur taille. Toutefois, les activités des entreprises formelles du secteur primaire ont été plus ou moins stables, contrairement à celles des deux autres secteurs qui ont reculé», note la BFM.

Dans ses analyses, la BFM table sur un taux de croissance économique de 4,9 % en 2023, contre 4,2 % en 2022. Une perspective établie suivant le cadrage macroéconomique relatif à la Loi de Finances de 2023

(LF 2023). «Cette performance serait impulsée par la croissance du secteur secondaire, dont la valeur ajoutée est prévue augmenter de 8,6 %. Elle serait également confortée par la stabilité du secteur des services (4,1 %) et le rebond de la production agricole (2,3 %)», continue l'institution.

Et sur la deuxième moitié de 2023, l'inflation domestique devrait baisser et s'acheminer vers son niveau souhaitable à moyen terme.

## Nouveau code minier: le projet de loi examiné en travaux de commission

ARH | LES NOUVELLES | 11 MAI 2023.

Le projet de loi sur le Code minier, adopté en Conseil des ministres le 12 avril, est envoyé en travaux de commission, aux fins d'examen depuis lundi, à l'Assemblée nationale. Ledit texte devrait passer en séance plénière ce vendredi pour adoption. Jusque-là, aucun amendement n'a été apporté.

Mohamad Ahmad, député élu à Fenoarivo Atsinanana et non moins président de la commission mines et ressources stratégiques à l'Assemblée nationale, a indiqué devant la presse hier, que la commission de la Décentralisation et la commission Finances de la Chambre basse, ont également été saisies pour avis. Olivier Herindrainy Rakotomalala, ministre des Mines et des Ressources stratégiques a également assisté aux travaux de commissions.

Parmi les nouvelles dispositions avancées dans le projet de loi, à part le changement d'appellation des permis miniers et de leur durée de validation, la réduction de moitié de la superficie totale couverte par les per-

mis miniers, «visant avant tout à prévenir les spéculations des permis miniers», selon le ministre Olivier Rakotomalala.

«Pour éviter toute spéculation, le demandeur qui auparavant pouvait demander jusqu'à 10.000 km<sup>2</sup>, n'a droit qu'à 5.000 km<sup>2</sup> avec un PR. Ensuite, un PE est valide pour 500 km<sup>2</sup> et non plus 1.000 km<sup>2</sup>. Les exploitants artisanaux, eux, peuvent demander 50 km<sup>2</sup> contre 100 km<sup>2</sup> dans l'ancien code», a expliqué le ministre.

Responsabilités des CTD

En matière de fiscalité minière, les redevances seront désormais appelées «Droits et taxes spéciaux pour les produits miniers» et ont été revus à la hausse, à 5 % contre 2 % dans l'ancien code. 1,5 % sera versé aux collectivités et les 3,5 % entrent dans les caisses de l'Etat.

En outre, le nouveau code prévoit la mise en place d'un «Fond minier d'investissement social et communautaire». Le montant devant être alloué, sera défini par voie réglementaire pour les détenteurs de PREA

et fixé à 3% de la valeur de l'investissement pour les détenteurs de PE. Sur le volet Environnement, les activités RSE sont désormais une obligation pour toute entreprise minière.

Pour le député Mohamad Ahmad, «l'implication des collectivités territoriales décentralisées (CTD) dans le suivi des activités minières, est requise».

Dans la foulée, le ministre Olivier Rakotomalala, a rappelé que «ce nouveau code minier est le résultat de multiples consultations menées depuis une dizaine d'années avec

les principaux acteurs nationaux. La refonte du Code est ainsi une réponse du Gouvernement aux enjeux et nouveaux défis du secteur», selon le ministre Olivier Rakotomalala. Le code minier actuel devient ainsi caduc du fait qu'il n'est plus adapté à l'évolution du secteur extractif.

# UNION EUROPÉENNE – Un embargo plane sur les « black eyes »

MAMINIRAINY|L'EXPRESS | 12 MAI 2023.



L'UE alerte sur l'urgence de la nécessité d'une feuille de route pour assainir la filière « black eyes », sans laquelle le produit pourrait probablement faire l'objet d'un embargo.

Coup de tonnerre. « Il faut que Madagascar envoie un message clair à l'Union européenne sur ses exportations de black eyes » martèle Olivier Machiels, chargé de programme à l'UE. Depuis deux ans, Bruxelles avait déjà averti Madagascar du dépassement de la limite maximale en résidus de pesticide. Aujourd'hui, on parle de présence de chlorpyrifos, une matière interdite par les réglementations européennes. Les exportations sont donc menacées. D'ailleurs, l'UE est très claire. « On met en place les réglementations parce qu'elles concernent les citoyens européens et débrouillez-vous! Nous avons des mesures d'accompagne-

ment pour permettre aux opérateurs malgaches de respecter convenablement ces normes mais les dérogations ne sont pas prévues. Il faut mettre en place une feuille de route pour supprimer ces pesticides si vous voulez que le « black eyes » arrive sur le marché européen, et se mettre autour de la table pour avoir la teneur de cette mesure. Madagascar doit se renseigner sur les grandes réglementations auxquelles il est confronté aujourd'hui » renchérit-il.

Petit producteur

Le risque d'aboutir sur un embargo n'a pas été écarté et les conséquences seraient catastrophiques selon les discussions. « Cela va s'étendre sur tous les grains secs, tels les arachides, les pois et puis un certain nombre de mesures va devoir précéder la levée de l'embargo qui va durer 5 ans par exemple. Il faut tout faire pour éviter cela » a-t-on indiqué. Une discussion entre le ministère de l'Agriculture et de l'élevage et le secteur privé malgache dans ce sens a déjà été entamée. Mais les avis divergent. « D'un côté, nous sommes à l'approche de la saison de récolte alors que la pratique reste inchangée, c'est-à-dire présentant des risques de non-respect de la réglementation européenne. De l'autre, la filière emploie

plusieurs milliers de personnes dans le pays et la suspension de la production et des exportations serait lourde de conséquence sur la vie de ces gens », explique un président de plateforme d'opérateurs de black eyes dans la région Boeny. En effet, Madagascar exporte environ 30.000 tonnes de niébé par an soit une valeur de plus de 30 millions de dollars.

« Madagascar n'est pas un grand producteur de « black eyes » » souligne l'opérateur. Comparé à l'Inde ou aux autres pays d'Afrique de l'ouest, nous avons une petite part de marché, qui est d'ailleurs substituable. « Il y a beaucoup de pays en Afrique de l'ouest qui exportent tous les jours vers l'UE et qui n'ont aucun refolement, et encore moins une notification. Il faut voir comment on fait ailleurs, envoyer des jeunes agronomes et des techniciens suivre la production et les pratiques sous d'autres cieux » suggère Olivier Machiels. En effet, à Madagascar le circuit de la collecte et du stockage de niébé n'a pas une bonne traçabilité. Les agriculteurs stockent leurs récoltes pendant un à deux ans avant d'exporter, et entre temps ils les pulvérisent de toute sorte d'insecticides pour éviter les moisissures et les insectes.

## CODE MINIER – Les députés appelés sur leur conscience

MIOTISOA MARE | L'EXPRESS | 12 MAI 2023.

de la table pour avoir la teneur de cette mesure. Madagascar doit se renseigner sur les grandes réglementations auxquelles il est confronté aujourd'hui » renchérit-il.

Petit producteur

Le risque d'aboutir sur un embargo n'a pas été écarté et les conséquences seraient catastrophiques selon les discussions. « Cela va s'étendre sur tous les grains secs, tels les arachides, les pois et puis un certain nombre de mesures va devoir précéder la levée de l'embargo qui va durer 5 ans par exemple. Il faut tout faire pour éviter cela » a-t-on indiqué. Une discussion entre le ministère de l'Agriculture et de l'élevage et le secteur privé malgache dans ce sens a déjà été entamée. Mais les avis divergent. « D'un côté, nous sommes à l'approche de la saison de récolte alors que la pratique reste inchangée, c'est-à-dire présentant des risques de non-respect de la réglementation européenne. De l'autre, la filière emploie plusieurs milliers de personnes dans le pays et la suspension de la production et des exportations serait lourde de conséquence



sur la vie de ces gens », explique un président de plateforme d'opérateurs de black eyes dans la région Boeny. En effet, Madagascar exporte environ 30.000 tonnes de niébé par an soit une valeur de plus de 30 millions de dollars.

« Madagascar n'est pas un grand producteur de « black eyes » » souligne l'opérateur. Comparé à l'Inde ou aux autres pays d'Afrique de l'ouest, nous avons une petite part de marché, qui est d'ailleurs substituable. « Il y a beaucoup de pays en Afrique de l'ouest qui exportent tous les

jours vers l'UE et qui n'ont aucun refolement, et encore moins une notification. Il faut voir comment on fait ailleurs, envoyer des jeunes agronomes et des techniciens suivre la production et les pratiques sous d'autres cieux » suggère Olivier Machiels. En effet, à Madagascar le circuit de la collecte et du stockage de niébé n'a pas une bonne traçabilité. Les agriculteurs stockent leurs récoltes pendant un à deux ans avant d'exporter, et entre temps ils les pulvérisent de toute sorte d'insecticides pour éviter les moisissures et les insectes.

# CONFÉRENCES INTERNATIONALES – La Douane malgache assoit sa notoriété

ERIC RANJALAHY | L'EXPRESS | 12 MAI 2023.



Les parlementaires auront à voter le nouveau code minier ce jour. Ils sont sollicités à considérer un par un les amendements apportés au texte sur fond de conscience.

Pression psychologique. Sauf changement, la nouvelle loi sur le code minier passe au vote ce jour à l'Assemblée Nationale. Le chemin a été long depuis 2019 où il a été prévu de changer ou de modifier le code minier. Les vocabulaires à utiliser ont même été déjà problématiques au début des débats autour de ce code minier, refonte, changement, réforme, modification, mise à jour. Mais le fait est que ce jour, les nouvelles propositions concernant cette loi de 1999 numéro 99-022 du 30 juillet 1999 doivent être votées ou réfutées par les parlementaires de la chambre basse. Le lobbying et les tractations de toutes parts

ont orné ce code minier, depuis les consultations, les rencontres avec la commission parlementaire sur le sujet jusqu'aux prises de décision sur les amendements à insérer.

Et dernièrement, les opérateurs miniers demandent encore aux députés de faire preuve d'« ouverture d'esprit » dans l'analyse de ces textes et tous les enjeux entourant ce nouveau code. « Nous faisons appel à la conscience des députés qui vont décider du sort du secteur tout entier. Nous leur demandons de faire preuve d'ouverture d'esprit pour la survie et le développement d'un des secteurs faisant vivre des milliers de ménages, assurant les activités minières du pays et du secteur pourvoyeur de devises de par les grandes mines, » explique Haja Yvon Ralambomanana, président de la Fédération des opérateurs miniers malgaches (FOMM).

Points

Les ristournes perçues par les collectivités décentralisées ont fait débat et dernièrement, il a été annoncé qu'une hausse de plus 400% est observée sur ce qui revient à l'Etat central. Un système de perception des ristournes à la source est proposé par les opérateurs afin d'éviter l'équivoque autour des ristournes. La participation de l'Etat sur les zones d'encadrement est mince par rapport à ce qui est attendu. Celle-ci devrait être

multipliée par quatre. Le budget accordé au ministère des Mines et ressources stratégiques, ainsi qu'à ses services rattachés, est à reconsidérer. Pour ne citer que les moyens trop insuffisants pour exploiter les données géologiques du pays qui a un besoin urgent de data base fournie et à jour afin d'attirer les investisseurs. La stratégie de lutte contre les invasions dans les carrières a également besoin de lifting tel que la forte répression envers les envahisseurs. Outre les sanctions imposées par le code minier, ces derniers devraient remettre à leur place les ressources qu'ils ont « dégnées ».

La transparence totale, longtemps réclamée par la société civile sur les industries extractives, transparait dans les amendements apportés au code et est ainsi à reconsidérer par les parlementaires. Y-a-t-il des amendements particuliers concernant la filière or qui a fait beaucoup de bruits depuis les exportations illicites et la réserve d'or à la Banque centrale ? « En tout cas, sans pouvoir vous donner de plus amples détails, c'est surtout l'intérêt général du peuple tout entier qui est à primer dans ces décisions. Et nous comptons sur la sagesse de chacun des députés » finit Haja Yvon Ralambomanana.

## Accès au marché : l'Union européenne prête à accompagner les opérateurs malgaches

R.R. | LES NOUVELLES | 12 MAI 2023.

La semaine de l'Europe du 9 au 12 mai, est une occasion pour les opérateurs malgaches de confirmer leur ambition d'accéder au marché européen. Dans ce sens, l'ambassadrice de l'Union européenne (UE) à Madagascar, Isabelle Delattre, a affiché la volonté de l'institution à accompagner les exportateurs malgaches, en marge de la célébration de la semaine de l'Europe. Un atelier sur les normes et les réglementations de l'UE, s'est tenu hier à l'hôtel Ibis Ankorondrano.

« De nombreux points ont été discutés, dont les limites maximales de résidus, le devoir de diligence. Un des objectifs de cette rencontre est de voir comment nous pouvons accompagner les entreprises malgaches à s'adapter aux réglementations.

Et aussi en amont, à mieux anticiper pour défendre les points de vue des opérateurs. Car l'adoption des législations européennes est précédée des consultations techniques », explique la diplomate.

L'UE est actuellement en discussion avec l'Organisation mondiale du commerce (OMC). L'objectif est d'améliorer les conditions d'accès au marché de l'Europe, à en croire Isabelle Delattre. Selon ses dires, « Des opérateurs sont parfois pris au dépourvu face à des législations adoptées. Nous allons voir comment contribuer à l'amélioration de la situation ».

Outre l'atelier sur les normes et les réglementations sur le marché européen, un autre événement marquant la semaine de l'Europe a également eu lieu, hier au parvis

de l'hôtel de ville à Anakely, notamment l'exposition de l'ensemble des projets multisectoriels financés par le Fonds européen de développement dans le cadre du programme pluriannuel 2014-2020.

Depuis 2021, l'EU est officiellement entrée dans une nouvelle phase de programmation pour la période 2021-2027. La représentation à Madagascar a déjà identifié les futures actions à entreprendre durant la période 2021-2024, avec une enveloppe de financement de 325 millions d'euros.

# Climat des affaires: l'accès à l'énergie, un défi majeur

ARH | LES NOUVELLES | 12 MAI 2023.

Dans le classement Doing Business 2020 publié par la Banque mondiale, Madagascar a accusé un léger recul. La Grande île est restée à la 161<sup>e</sup> place sur 190 pays, comme c'était le cas en 2018. Le score sur la facilité à faire des affaires a également régressé de 47.7 contre 48.84 dans le précédent rapport.

«Depuis l'année 2020, le secteur privé fait part d'un climat des affaires morose qui n'a pas beaucoup évolué. Nous pensons même que cela s'est dégradé», a évoqué hier le président du Groupement des entreprises de Madagascar (Gem), Thierry Rajaona.

L'opérateur a surtout mis l'accent sur le problème d'accès à l'énergie. «Nous sommes en 2023. Nous ne sommes pas sans savoir que les problèmes de la Jirama

minent le pays tout entier, sans parler des délestages. A l'heure actuelle, la production d'électricité n'arrive pas encore à satisfaire la demande», a-t-il évoqué.

Thierry Rajaona déplore le fait que «aucun des projets de construction de barrages hydroélectriques annoncé par l'Etat depuis 2015, ne s'est concrétisé. Des contrats ont été signés mais aucune action n'a démarré». Et si certains projets sont menés à terme, des problèmes de paiements des fournisseurs, font surface.

A ce sujet, le président du Gem a particulièrement soulevé le cas du projet Volobe en stand-by dont l'appel à manifestation d'intérêt a été lancé depuis 2015. Il a également évoqué le projet Sahofika dont l'accord de

partenariat a déjà été signé, mais les travaux n'ont pas démarré.

Le taux d'accès aux infrastructures à Madagascar, notamment à l'électricité, est l'un des plus faibles en Afrique subsaharienne et du monde. On estime que 33,7% de la population ont accès à l'électricité, contre une moyenne de 48,4% pour l'Afrique subsaharienne en 2020. Ce problème d'accès aux énergies décourage souvent les investisseurs désirant s'implanter dans le pays.